

Période	Tonnage 2021
Collectivité	FON SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Les données des tableaux ci-dessous sont issues de calcul à l'échelle de l'ensemble des collectivités du SIREDOM. Il peut donc apparaître des écarts dus aux arrondis.

TONNAGE COLLECTE PAR LA COLLECTIVITE

	Biflux (a)	Papier Apport Volontaire (b)	Total
Année	241,15 t	0,00 t	241,15 t

COMPOSITION EN PAPIER DE LA COLLECTE SELECTIVE DE LA COLLECTIVITE ISSUE DES TONNAGES ENTREE EN CENTRE DE TRI ET DES CARACTERISATIONS POUR LE BIFLUX

La composition de la collecte sélective découle des résultats des caractérisations effectuées sur les collectes en entrée du centre de tri au cours de l'année et du tonnage collecté pour la collectivité.

	Biflux Part standard à désencrer (c)	Papier AV Part standard à désencrer (d)	Biflux Part standard Bureautique (e)	Biflux Part standard PCM (f)
Moyenne des caractérisations	14,23%	95,00%	0,70%	5,49%

	Biflux Part standard à désencrer (a*c) = (g)	Papier AV Part standard à désencrer (b*d) = (h)	Part standard à désencrer (g+h) = (i)	Biflux Part standard Bureautique (a*e) = (j)	Biflux Part standard PCM (a*f) = (k)	TOTAL
Année	34,32 t	0,00 t	34,32 t	1,68 t	13,23 t	49,23 t

PCM => Papier Carton
en Mélange

TONNAGES SOUTENUS DE LA COLLECTIVITE ISSUS DES TONNAGES SORTIE DU CENTRE DE TRI

Les tonnages soutenus sont calculés au prorata des tonnages CITEO Papier du SIREDOM. Sont donc pris en compte les écarts dus au process (freinte), aux geste de tri différents entre les caractérisations et les opérateurs de tri, des écarts de stocks des matières à recycler et de la règle du barème aval du contrat CITEO.

Les tonnages sont obtenus en appliquant un coefficient de répartition résultant de l'écart entre le total du tonnage calculé pour toutes les collectivités (T_{coll}) et le tonnage total du SIREDOM (T_{SIR})

Tonnages issus de l'application du coefficient de répartition des tonnages sortie du centre de tri

	Standard à désencrer (l)	Standard bureautique (m)	Standard PCM (n)
Année	23,38 t	0,60 t	29,28 t

Période	Tonnage 2021	
Collectivité	FON	SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Les données des tableaux ci-dessous sont issues de calcul à l'échelle de l'ensemble des collectivités du SIREDOM. Il peut donc apparaître des écarts dus aux arrondis.

Tonnages soutenus issus du barème aval CITEO

Barème aval CITEO

Le **tonnage des papiers recyclés soutenus** au titre du recyclage des papiers est égal au produit du tonnage déclaré par standard par le taux de présence conventionnel des papiers graphiques et par le taux d'acquittement.

Taux de présence conventionnel : $TxPC$

Standard à désencreur 100%

Standard bureautique 100%

Standard PCM 70%

Taux d'acquittement : TxA

Le **taux d'acquittement** est la ratio entre les tonnages contribuant et financièrement acquittés au titulaire de l'agrément, d'une part et des tonnages assujettis à la filière REP des papiers graphiques d'autre part.

Taux d'acquittement **61,03%**

Tonnages soutenus	Standard à désencreur $(l * TxPC * TxA) = (o)$	Standard bureautique $(m * TxPC * TxA) = (p)$	Standard PCM $(n * TxPC * TxA) = (q)$
Année	14,27 t	0,37 t	12,51 t

VERSEMENT DU SOUTIEN

Tarif Unitaire CITEO

	Standard à désencreur (r)	Standard bureautique (s)	Standard PCM (t)
Tarif unitaire €/T	90 €	100 €	80 €

Soutien de Base - Tarif unitaire CITEO * Tonnages soutenus

	Standard à désencreur $(o * r)$	Standard bureautique $(p * s)$	Standard PCM $(q * t)$	
Année	1 284,45 €	36,61 €	1 000,65 €	2 321,71 €

REVERSEMENT DU SOUTIEN DES PAPIERS GRAPHIQUES

Période	Tonnage 2021	
Collectivité	FON	SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Les données des tableaux ci-dessous sont issues de calcul à l'échelle de l'ensemble des collectivités du SIREDOM. Il peut donc apparaître des écarts dus aux arrondis.

EXERCICE BUDGETAIRE - VERSEMENT REALISE

Tonnage 2021 CITEO Papiers	2 168,40 €	Montant versé	2 168,40 €
-------------------------------	------------	---------------	------------

SOLDE CITEO PAPIER - ECART ENTRE LE SOUTIEN REEL ET L'EXERCICE BUDGETAIRE

Soutien réel CITEO Papiers	2 321,71 €	Soutien budgétaire CITEO Papiers	2 168,40 €
-------------------------------	------------	-------------------------------------	------------

Ecart - Montant à verser	153,31 €
--------------------------	----------